

CPAS
CHARLEROI



NOTE
DE POLITIQUE
GÉNÉRALE

2018



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
I. LA SOLIDARITÉ COMME LEITMOTIV	4
Vers plus de solidarité alimentaire : moins de gaspillage et une meilleure redistribution des invendus	4
Epargne solidaire	5
La lutte contre la pauvreté	5
II. FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	6
La concrétisation d'un Plan drogues pour Charleroi	6
Mixité et développement durable : aménagement de l'îlot CHU	7
III. LE BIEN-ÊTRE	8
Au travers du SASD (Services d'Aide et de Soins à Domicile)	8
VADA (Ville Amie des Aînés)	8
ViADem (Ville Amie Démence)	8
Protocole Disparition Seniors	9
PSPA (Projet de Soins Personnalisé Anticipé)	9
Au sein de nos maisons de repos et de soins	10
Montignies	10
Monceau	10
Couillet	10
Charleroi	10
Jumet	10
IV. UNE APPROCHE TERRITORIALE : LE PLAN DE RÉFORME DU SERVICE SOCIAL : LA RESTRUCTURATION DES ANTENNES ET DES ESPACES CITOYENS	11
Politiques d'insertion socioprofessionnelle	11
L'action territoriale du CPAS	11
Développement territorial et antennes sociales	12
CONCLUSION	13

INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années, nous le savons, les décisions politiques prises au Fédéral entraînent une augmentation considérable du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Notre CPAS a, dès lors, dû à nouveau impacter cette augmentation dans un budget 2018 difficile, tout en souhaitant pourtant poursuivre le travail entamé durant cette mandature. Comme toujours, notre Institution continuera à mener une politique de remise à l'emploi, d'insertion sociale, d'activation des droits, de défense du plus faible, ... grâce à sa volonté infaillible et à la motivation de l'ensemble de son personnel.

A cet effet, notre CPAS entend bien continuer à développer de nouveaux projets et actions. La pauvreté n'est pas un état de fait, notre action doit permettre la correction des politiques agressives qui affectent la vie des gens et les conduisent dans une spirale sans fin.

En 2018, les finances publiques appellent à toujours plus de rigueur budgétaire ; à nous de trouver les bonnes réponses en vue d'aider les plus fragilisés tout en menant une gestion responsable et efficiente.

Les défis à relever et les politiques à déployer sont importants et s'articuleront autour des axes suivants :

- La solidarité ;
- Favoriser le vivre ensemble ;
- Le bien être ;
- Une approche territoriale : le plan de réforme du Service social : la restructuration des antennes et espaces citoyens.

Solidarité, respect et engagement seront les leitmotifs de cette année 2018.

Nous poursuivrons notre combat pour, et avec, les plus démunis dans le maintien de leurs droits. Cette année encore, nous porterons haut et fort les valeurs d'une société plus juste et les défendrons contre les politiques drastiques et individualistes.

I. LA SOLIDARITÉ COMME LEITMOTIV

Le CPAS de Charleroi a fait de la solidarité le moteur de ses actions. La solidarité est multidimensionnelle, et quotidiennement le CPAS s'emploie à mettre en exergue le lien social dans l'ensemble des services rendus.

➤ **Vers plus de solidarité alimentaire : moins de gaspillage et une meilleure redistribution des invendus**

L'aide alimentaire est depuis quelques années dans les priorités du CPAS. Annoncé dans la note de politique générale de l'année passée, le projet a été au centre de toutes les attentions en 2017 et verra ses premières concrétisations en 2018. Une analyse de faisabilité nous a permis de mieux définir les besoins du secteur.

Le CPAS souhaite se positionner en facilitateur entre l'offre (la grande distribution) et la demande (les associations et leurs bénéficiaires). Un chargé de projet "aide alimentaire" va être engagé. L'objectif est de proposer une aide aux associations dans l'organisation de leur récolte et un point de contact pour les supermarchés. Un lien offre/demande sera établi.

Ce coordinateur territorial aura notamment pour missions, à court, moyen et plus long terme, de dresser un état des besoins, d'accompagner les acteurs dans les démarches, d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain, d'offrir une aide plus ponctuelle, de soutenir la dynamique d'optimisation du don en coordonnant des activités de formation des bénévoles engagés et d'accompagnement des bénéficiaires, ...

Le CPAS va aussi développer, en interne, une plateforme de gestion et de redistribution des invendus non captés. Un projet est à l'étude en ce qui concerne les fruits et légumes des criées flamandes. Ceci permettra d'offrir de nouveaux produits frais aux bénéficiaires de l'aide alimentaire et d'augmenter quantitativement mais aussi qualitativement les colis distribués.

Au-delà de l'aspect plus local, le CPAS est aussi engagé dans divers projets régionaux voire européens. Le CPAS souhaite soutenir davantage ce type de démarches dans une vision proactive, globale et méthodologique de l'aide alimentaire.

Citons entre autres :

- Le projet Interreg AD-in (Alimentation Durable Inclusive) dont l'objectif est de mettre en place un dispositif de coopération transfrontalière qui vise à rendre l'alimentation durable accessible aux personnes les plus vulnérables, en perte d'autonomie alimentaire. Les actions de terrain commenceront en 2018. Le CPAS mènera des défis « alimentation durable » sur le territoire carolo;

- La Ceinture Alimentaire pour Charleroi Métropole a pour ambition de donner accès, à la population du grand Charleroi, à une alimentation locale de qualité (bio ou en transition vers le bio). En tant que partenaire, le CPAS participera à la définition des besoins et à la détermination de meilleurs modes d'alimentation. Le projet, lancé en juin 2017, devrait prendre de l'ampleur courant 2018;
- Le projet 1-2-3 € lancé par la chaîne Colruyt qui permet à des personnes de bénéficier de tarifs préférentiels et de livres de recettes peu chères.

➤ **Epargne solidaire**

Pour beaucoup de citoyens, épargner reste un concept. Depuis 2016, en collaboration avec Financité, le CPAS a développé des groupes de micro-épargne. Il s'agit, pour des personnes possédant de faibles capacités d'épargne, de placer leur argent avec une bonification intéressante moyennant le suivi de modules de formation.

Ces personnes étaient suivies par le service de médiation de dettes ou au sein des espaces-citoyens. Cette action, menée en collaboration avec Financité, était essentiellement subventionnée par des partenariats extérieurs (Fondation Roi Baudouin, Wallonie). Le CPAS a souhaité intensifier son action en consacrant une subvention permettant de créer un nouveau groupe d'épargnants au sein de son service d'insertion socioprofessionnelle. Aider davantage les personnes en processus d'insertion en leur offrant la possibilité de réorganiser leur budget, c'est aussi faciliter leur autonomie future.

➤ **La lutte contre la pauvreté**

Avec son Plan, la Wallonie a démontré sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté un axe majeur de sa politique. Un plan de ce type ne peut vivre sans une appropriation par les professionnels du terrain. Nous souhaitons l'inscrire pleinement tout au long de l'année 2018, durant laquelle nous mettrons en lumière nos actions en cours et développerons des projets novateurs.

D'ailleurs, afin de mener les politiques les plus pointues et les plus nécessaires, le CPAS organise depuis 4 ans un colloque sur un sujet d'actualité ; celui-ci se veut un moment de réflexion réunissant les personnes de terrain, les managers mais aussi des représentants du monde associatif, permettant à notre CPAS de récolter les besoins et enjeux de nouvelles politiques sociales.

II. FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

➤ La concrétisation d'un Plan drogues pour Charleroi

La problématique des drogues et des assuétudes a des conséquences sur l'ordre public, mais aussi des conséquences sociales sur l'individu et son entourage (santé physique et mentale, précarité, ...). Ces dernières concernent pleinement les missions du CPAS, et rejoignent les priorités du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2014-2017. C'est en toute logique que le CPAS a souhaité mettre au point une politique de coordination des actions par le biais d'un Plan drogues. On constate en effet sur le terrain un manque de cohérence et de coordination entre les initiatives et actions mises en œuvre par les partenaires. Le CPAS est coordinateur du projet, mais les chevilles ouvrières sont les acteurs de terrain actifs en matière d'assuétudes. Une chargée de projet a également été engagée, et avance directement avec ces derniers. Il s'agit d'arriver à une gestion « intelligente » des drogues. En mettant en place une politique intégrée et intégrale, la finalité du plan étant la recherche d'une amélioration de la santé (vision promotion de la santé) et du bien-être de l'individu et des citoyens carolos.

Quatre groupes de travail composés d'acteurs de terrain ont été constitués selon 4 thématiques prioritaires :

- Transversal;
- Insertion;
- Vivre ensemble ;
- Promotion de la santé.

Confronté à l'accueil des personnes et en manque de structures pouvant accueillir les personnes laissées sur le carreau parce que ne répondant pas aux critères de recevabilité dans les structures classiques, notre CPAS a mis en place un groupe de réflexion sur l'accueil Bas Seuil.

Le scandale des maisons pirates a, en effet, révélé l'existence de nombreuses situations de détresse et le besoin de création de structures adaptées.

En 2018, le projet du plan drogues rentrera dans une phase plus stratégique. Les acteurs de terrain vont être mobilisés afin de déterminer et de proposer les actions à mettre en œuvre, à amplifier, à réorienter et à valoriser.

Nous comptons déposer le plan à approuver par le Conseil communal et le Conseil de l'Action Sociale pour fin 2018.

2018 sera l'occasion d'approfondir cette recherche et de modéliser les propositions d'offres.

➤ **Mixité et développement durable : aménagement de l'îlot CHU**

Une nouvelle maison de repos intégrée dans un îlot mixant l'habitat et les services en plein centre de Charleroi à l'horizon 2020.

L'aménagement de l'îlot CHU est un des grands projets du CPAS.

La déconstruction, largement entamée, sera effective fin 2017 laissant un important espace disponible au cœur du centre-ville.

Dans la lignée des grands projets immobiliers menés sur l'ensemble du territoire, une Task Force a arrêté le Périmètre de Remembrement Urbain (PRU), indispensable pour modifier le plan de secteur (zone de services collectifs avec affectation hospitalière) et permettre le développement immobilier arrêté par l'étude de programmation. Ce projet ambitieux proposera un tout nouveau quartier en plein centre-ville, jonction entre le haut et le bas de la Ville. Ce PRU prévoit, en effet, des espaces verts, des logements, des bureaux mais aussi, et surtout, une nouvelle maison de repos.

Durant l'année 2018, le CPAS lancera un marché pour la désignation d'un partenaire ainsi qu'un concours d'architecture pour donner forme à ce vaste projet immobilier.

III. LE BIEN-ÊTRE

➤ **Au travers du SASD (services d'Aide et de Soins à Domicile)**

L'objectif du service est d'offrir un accompagnement global (aide et soins) pour le maintien des seniors à leur domicile, en leur proposant toute une série de services diversifiés pour répondre au mieux à leur projet de vie et à une prise en compte de leur bien-être. Dans ce cadre, des projets plus spécifiques sont en cours :

- *VADA (Ville Amie des Aînés)*

Le CPAS a intégré la démarche VADA mise en place par l'OMS, en partenariat avec la Ville ; ce dispositif est programmé sur 5 ans et porte sur l'inclusion sociale des Aînés dans la ville. La première phase « planification », qui vient de débiter et s'étalera sur une année, a pour but d'élaborer le diagnostic des besoins des seniors dans divers domaines (logement, infrastructures, accessibilité et mobilité, vie associative, information et communication, activités, services d'aides et de soins, ...) ainsi que la construction du protocole d'enquête auprès des seniors habitant l'entité;

- *ViADem (Ville Amie Démence)*

Le CPAS a signé la charte ViADem fin 2015. Cette adhésion a pour but d'encourager l'inclusion au sein de la ville des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée, ainsi que celle de leurs proches. Elle doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ces personnes.

Dans ce cadre, notre département a développé, par le biais de sa Référente Alzheimer, des services d'information et d'orientation dans lesquels les malades, leurs proches, ou toute autre personne intéressée sont reçus et entendus dans divers domaines, et notamment :

- L'Alzheimer café : espace de rencontre organisé une fois par mois ;
- Référentiel Alzheimer : fiches élaborées en collaboration avec d'autres acteurs (Ligues Alzheimer, Ville, Mutualités, Hôpitaux, CAL) reprenant toutes les informations utiles pour les personnes souffrant de démence ainsi que pour leurs familles ;
- Mise en place et participation à des ateliers d'information sur la démence ;
- Scènes d'improvisation : élaboration d'un spectacle présenté sous forme de saynètes avec la participation de personnes atteintes d'Alzheimer (bénéficiaires d'aide à domicile et résidents des maisons de repos).

- Protocole Disparition Seniors

Ce protocole vise la détermination de principes et de modalités d'exécution pour la coopération entre les différents acteurs (Police, Parquet, CPAS) dans le cadre de disparition de seniors atteints de maladie de type « démence », ayant pour objectif une intervention rapide et efficace et une attitude proactive du personnel afin de garantir une recherche rapide de la personne disparue et de permettre ainsi le retour de cette personne, saine et sauve, dans son milieu de vie habituel. Ce protocole est mis en place au sein de nos neuf maisons de repos ainsi qu'au sein de nos Services d'Aide et de Soins à Domicile (SASD).

La méthodologie appliquée consiste à l'élaboration d'une fiche identitaire, disponible et facilement accessible, reprenant les informations nécessaires pour permettre aux premiers intervenants et à la police de débiter rapidement les recherches.

Depuis la mise en place de ce projet, 56 fiches ont déjà été réalisées auprès des bénéficiaires de nos Services d'Aide et de Soins à Domicile et sont répertoriées dans nos services.

Au sein de nos maisons de repos, deux cas de disparition ont été constatés mais la mise en place dudit protocole a permis de retrouver les personnes dans un très court délai après la constatation de la disparition ;

- PSPA (Projet de soins personnalisés anticipés)

Le CPAS participe au groupe de travail initié par la Fondation Roi Baudouin et organisé par le centre de formation de la fédération des CPAS autour de ce projet pilote, qui a pour objectif d'améliorer la communication à propos de la fin de vie et de la mort, sans attendre l'arrivée en maison de repos. Cet outil est avant tout un support destiné à faciliter le processus de réflexion personnelle et doit s'inscrire dans une démarche plus large « En Route pour la Vie » et de la philosophie qui en résulte. Une réflexion doit être menée autour de questions cruciales que tout un chacun peut se poser en fin de vie.

Le projet de soins personnalisés anticipés est subdivisé en trois sections qui reprennent respectivement :

- Le carnet de vie, qui comprend différents volets (éléments du vécu personnel, les proches, la qualité de vie, les affinités spirituelles et philosophiques, les volontés de la personne, la transmission de souvenirs ou de paroles, ...) concernant les souhaits du senior;
- Le carnet « Déclarations de volonté », qui exprime la volonté de la personne au sujet du traitement, des soins de santé, de l'euthanasie, du don d'organes, du don du corps ainsi que la désignation de son mandataire et de la personne de confiance;
- Les conditions d'utilisation : ce carnet est destiné aux personnes qui sont amenées à accompagner la personne en fin de vie et sera utilisé dans le respect de ses volontés, au cas où et tant, que cette personne ne sera plus capable de prendre elle-même une décision.

➤ Au sein de nos maisons de repos

Soucieux d'étendre l'offre d'accueil pour nos aînés tant en termes de MR, MRS, résidences services, court-séjour qu'en accueil de jour, les projets développés depuis 2015 sont très importants et ce, afin de rénover notre patrimoine et même d'amplifier l'offre d'hébergement. L'objectif principal est de proposer des bâtiments innovants, des chambres individuelles et de larges espaces de vie. Tous les chantiers de rénovation ou de construction mettent bien évidemment l'accent sur le développement durable et les économies d'énergie selon les possibilités : panneaux solaires, relamping, chaudières à condensation haut rendement, LED, ... :

- Maison de Repos et de Soins de Montignies

Le restaurant et le centre d'accueil de jour sont opérationnels depuis fin 2016 et la phase 2 qui consiste au reconditionnement de la partie gauche de l'aile, se termine fin 2017. La capacité sera alors portée à 108 lits;

- Maison de Repos et de Soins de Monceau

Les travaux d'extension doivent se terminer fin 2017 – début 2018. Cette nouvelle aile comportera 75 lits avec un nouveau restaurant, une nouvelle cuisine, un centre de bien-être et un centre de jour. Des services spécifiques seront prévus pour les personnes désorientées. Ensuite, la remise aux normes et le reconditionnement de l'ancien bâtiment seront programmés pour se terminer vers novembre 2018. La capacité sera ainsi portée à terme à 105 lits;

- Maison de Repos et de Soins de Couillet

La démolition de l'ancienne aile est pratiquement terminée et sa reconstruction devrait enchaîner pour se terminer mi 2019. Il est prévu d'y installer un nouveau centre de jour de 15 places. L'investissement permettra ainsi de porter la capacité totale à 116 lits;

- Maison de Repos et de Soins de Charleroi

Les travaux consistent principalement à la remise aux normes avec la création de trois espaces de vie à chacun des étages. La fin de ces travaux est programmée pour le 1er semestre 2019;

- Maison de Repos et de Soins de Jumet

Il s'agit de remettre aux normes la cuisine. Les travaux devraient se terminer dans les premiers mois de cette année 2018.

IV. UNE APPROCHE TERRITORIALE :

LE PLAN DE RÉFORME DU SERVICE SOCIAL : LA RESTRUCTURATION DES ANTENNES ET DES ESPACES CITOYENS

➤ **Politiques d'insertion socioprofessionnelle**

Depuis 2017, les politiques d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale ont été intégrées au département de l'Action Collective afin d'intensifier et de développer l'ensemble du processus d'activation sociale.

La Cellule Bilan Orientation (CBO) a été renforcée par 8 éducateurs qui assureront, en 2018, un meilleur accompagnement à l'orientation des bénéficiaires dans le cadre de la réforme des PIIS. Cela représentera un accompagnement d'environ 1600 bénéficiaires pour la Cellule. La rénovation de la cafétéria du Passage 45 permettra la mise à l'emploi de travailleurs sous contrat Article 60 via une nouvelle filière de formation « HORECA ».

➤ **L'action territoriale du CPAS**

Actuellement elle se traduit par la présence de 4 Espaces citoyens (Porte Ouest, Docherie, Dampremy et Gosselies) sur le territoire de la Ville. L'action territoriale, véritable moteur du projet « Action Collective », verra, à partir de 2018, ses agents communautaires s'impliquer encore davantage dans la politique d'activation ci-décrite notamment via ses deux relais de l'emploi. Une nouvelle politique sociale intégrée couvrant l'ensemble de la ville au travers de ses districts est actuellement à l'étude, l'année 2018 devrait en voir l'éclosion.

➤ Développement territorial et antennes sociales

Depuis 2016, dans la lignée de la réflexion menée par la Ville, le CPAS réfléchit à une vaste réforme de l'offre de services de 1ère ligne sur son territoire, après avoir réformé la structure fonctionnelle de ses antennes.

L'objectif est de reconfigurer la sectorisation du territoire et le nombre d'antennes accessibles au public en fonction de la logique de district, et en fonction de la réforme des antennes portée par l'administration.

Trois des quinze antennes ont déjà fusionnés :

- Roux avec Monceau;
- Ransart avec Gilly;
- Mont-sur-Marchienne avec Marchienne.

La prochaine fusion sera celle des antennes de Gosselies et de Jumet.

Ce vaste plan de répartition a nécessité la rénovation et le (ré)aménagement de certains des bâtiments actuels. La suite du plan sera mise en œuvre progressivement en fonction du patrimoine disponible. Le CPAS est attentif à la qualité des bâtiments en termes d'accessibilité, de convivialité, de confort, de capacité d'accueil, Et ce, afin d'offrir un accueil de qualité à nos concitoyens en difficulté, avec des équipes renforcées et multidisciplinaires dans des infrastructures performantes.

CONCLUSION

Pour conclure, il convient de souligner la collaboration et le soutien de l'administration dans la réflexion et la mise en œuvre de ces nombreux projets.

Tenir le cap de nos actions n'est pas chose aisée dans le contexte politique et budgétaire actuel. Cela demande plus que du professionnalisme. Cela nécessite l'implication constante, le dynamisme, l'innovation et la proactivité de celles et ceux qui, chaque jour, travaillent pour plus de justice sociale.

2018 connaîtra son lot de turbulences, mais ces difficultés ne remettront pas en question notre volonté d'avancer pour résoudre les défis sociaux et maintenir la qualité de notre accompagnement. Bénéficiaires et professionnels resteront toujours au cœur de notre politique.

Le Président,
Eric MASSIN